

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATION DE FORMATION**  
**Organisme enregistré sous le numéro : 23 76 040 66 76**  
**Auprès du Préfet de la Région de Haute Normandie (DRTEFP)**

## ■ Introduction

**L'IRENS** est un institut de recherche européen sur la nutrition et la santé, il a pour activité secondaire de former des professionnels en chrono-nutrition®. Son siège social est fixé au 3 rue de la Pie 76000 Rouen. **L'IRENS** conçoit, élabore et dispense des formations sur l'ensemble du territoire national et international.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de **L'IRENS**.
- **stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **formations chrono-coach®** : formation inscrite au catalogue de **L'IRENS** et qui regroupent des stagiaires issues de différents pays.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

## ■ Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par **L'IRENS** pour le compte d'un **Client**. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du **Client** aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du **Client**, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du **Client**.

## ■ Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Le prix des prestations sont fermes et définitifs. Ils s'entendent nets de taxes. **L'IRENS** n'étant pas assujéti à la TVA. Sauf dispositions particulières, ils incluent les frais pédagogiques et l'utilisation des salles virtuelles. Mais n'incluent pas les frais de déplacements et d'hébergement de l'intervenant et ne comprennent ni les frais de transports ni les frais d'hébergement et de restauration du bénéficiaire.

Le règlement du prix total de la formation est à effectuer avant le 1<sup>er</sup> jour de la formation. Une facture est délivré à réception de la totalité de la somme. Des modalités de règlement peuvent être définies avec le Client afin de permettre un règlement en 3 fois sans frais supplémentaires. Un acompte du 1/3 de la somme totale est demandée à l'inscription du stagiaire. En l'absence du règlement au 1<sup>er</sup> jour de la formation le stagiaire peut être refusé et son acompte remboursé.

En cas de financement total ou partiel par un opérateur de compétences (OPCO), il appartient au **Client** de s'assurer de l'accord préalable et du paiement de l'OPCO désigné et de justifier de cet accord par tous moyens auprès de **I'RENS**. Les frais de restauration sont à la charge du stagiaire ou de son entreprise.

### ■ Annulation, absence ou interruption d'une formation

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, **I'RENS** se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

### ■ Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à six heures. Sauf indication contraire portée sur la convocation, à Paris, les formations se déroulent de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 avec une pause en milieu de chaque demi-journée.

Les formations sont effectuées à distance sur une plateforme de formation accessible par internet. Les stagiaires y sont accueillis de 9h à 18h

### ■ Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls la fiche d'inscription dûment renseignée, datée, signée et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à **I'RENS** ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. **I'RENS** peut alors proposer au **Stagiaire** de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

### ■ Devis et attestation

Pour chaque action de formation, une fiche d'inscription, une charte de bon comportement professionnels et le programme de la formation sont adressés au **Client**. Deux exemplaires dûment renseignés, datés, tamponnés, signés, paraphés et revêtant la mention « lu et approuvé » doivent être retournés à **I'RENS** par voie postale.

A l'issue de la formation, **I'RENS** remet une attestation de formation au **Stagiaire ainsi qu'un certificat de chrono-coach attestant de sa nouvelle qualité**. Une attestation de présence pour chaque **Stagiaire** peut être fournie au **Client**, à sa demande.

### ■ Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, **I'RENS** est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires**.

**I'RENS** ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires** en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à **I'RENS**, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de **I'RENS**.

#### ■ **Propriété intellectuelle et copyright**

L'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par **I'RENS** pour assurer les formations ou remis aux **Stagiaires** constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le **Client** et le **Stagiaire** s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de **I'RENS**. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le **Client** et le **Stagiaire** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

#### ■ **Descriptif et programme des formations**

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

#### ■ **Confidentialité et communication**

**I'RENS**, le **Client** et le **Stagiaire** s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par **I'RENS** au **Client**.

**I'RENS** s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations, les informations transmises par le **Client** y compris les informations concernant les **Stagiaires**.

Cependant, le **Client** accepte d'être cité par **I'RENS** comme client de ses formations. A cet effet, le **Client** autorise **I'RENS** à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

#### ■ **Protection et accès aux informations à caractère personnel**

Le **Client** s'engage à informer chaque **Stagiaire** que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de **I'RENS**.

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le **Stagiaire** dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le **Stagiaire** pourra exercer ce droit en écrivant à : **I'RENS 3 rue de la Pie 76000 Rouen** , ou par voie électronique à : [contact@irens.fr](mailto:contact@irens.fr)

En particulier, **I'RENS** conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du **Stagiaire**, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, **I'RENS** enregistre les sessions de formation afin de les mettre à disposition des stagiaires et uniquement d'eux de façon à consolider ou rafraîchir les savoir acquis lors de ces sept jours de formation.

#### ■ **Droit applicable et juridiction compétente**

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **Client** et **I'RENS** à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Rouen seront seuls compétents pour régler le litige.